

Dates à retenir

Vendredi 6 janvier :
les vœux du maire
à 20 heures à la salle des fêtes.

Jeudi 26 janvier : Assemblée
Générale du Club de l'Amitié
accompagnée du traditionnel
déjeuner, à 12 heures
à la salle des fêtes.

Jeudi 9 février :
sortie raquettes
suivi d'une raclette
salle du 3^e âge.

Dimanche 12 février :
Tournoi de Tarot
organisé par les anciens combattants
d'Afrique du Nord,
salle des fêtes
à partir de 14 heures.

Vendredi 24 février :
salle des fêtes à 20h30
spectacle Comité culturel
"Brassens, écrits et chansons,
couleur brésil".

**Samedi et dimanche
25 et 26 février :**
coupe de France Handisport
au stade de Biathlon.

Samedi 3 mars :
banquet des classes "2" et "7",
à la salle des fêtes

**Samedi et dimanche
24 et 25 mars :**
opération "Cœur d'Artisans"
en collaboration avec la Chambre
des Métiers,
scierie Magain à Saint Gorgon.

Vendredi 30 mars :
remise des prix
de la 24^e édition du concours
cantonal de Dessins et Poésies,
salle des Fêtes d'Arçon
à 20 heures.

Urgences : 112

- Pompiers : 18 ou 112
- SAMU : 15 ou 112
- Médecin de garde
nuit, week-end et jours fériés : 3966
- Pharmacie de garde
week-end et jours fériés :
03 81 38 51 10 (police de Pontarlier)
- Centre anti-poison de Strasbourg :
03 88 37 37 37
- Gendarmerie : 17
(ou Pontarlier : 03 81 39 06 60)
- EDF sécurité : 0 810 333 025

■ Cérémonie du 11 novembre



La cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 mettant un terme à "la Grande Guerre" rassemblait devant le monument aux morts de la commune, anciens combattants, enfants de l'école, musique locale et nombreux habitants de la commune.

C'est toujours avec une grande émotion que nous rappelons à notre population les noms de ces combattants qui ont laissé leur vie pour que nous restions libres. Nombre de

familles du village ont payé un lourd tribut à l'occasion de ce conflit.

Merci à la « Perce-Oreille » d'apporter sa contribution vivante, aux enfants de l'école encadré par leur instituteur Jean François CHAMBELLAND de nous interpréter l'hymne national et à vous public qui avez honoré de votre présence cette cérémonie du souvenir.

Bernard Laithier

■ Un COUSCOUS au goût de solidarité

Chaque année l'association APA organise une soirée couscous au profit d'œuvres humanitaires ; cette année encore, grâce à la générosité de 150 personnes présentes à la salle des fêtes le 28 novembre dernier ainsi qu'à 50 autres qui ont emportées leur repas, nous avons pu récolter un bénéfice de 2737€ qui sera partagé à hauteur de 1000€ pour le Burkina et la Côte d'Ivoire pour Bernadette ainsi que de 1000€ pour le Népal et le Viet Nam par Patricia. Toutes les deux remercient les participants à cette soirée, sans qui rien n'est possible.

■ Opération "Cœur d'artisans"

Les 24 et 25 mars 2012, à l'occasion de l'opération "Cœur d'artisans" en collaboration avec la Chambre des Métiers et de l'artisanat, la Scierie Magain à Saint Gorgon, ouvrira ses portes au public.

Un salon se déroulera ce week-end en compagnie de huit artisans des métiers du bois et quatre artisans de produits régionaux qui exposeront à nos côtés : Brasserie Entre Deux Mondes, Abeille du Haut Doubs, Laiterie Magain, Boucherie Charcuterie Delacroix, Ecrin de Bois, Menuiserie Girardet, Menuiserie Léchine, TF Bois, Esprit Design, Horloges Comtoise Converset, Sculpture Riandet, Lazzeroni Alain.

Un week-end enrichissant, avec de nombreuses animations.

État civil

Naissances

Erwan BEZ, fils de Mickaël et Sophie REBILLET, né le 9 octobre à Besançon.

Marcel WENGER, fils de Cyril et de Marie ROBBE, né le 27 octobre à Pontarlier.

Lisa JAVAUX, fille de Christophe et de Christelle VACELET, née le 14 décembre 2011 à Pontarlier.



Nos colonnes vous sont ouvertes,
nous attendons vos réactions.

Mairie d'Arçon
2 rue des Tilleuls • 25300 ARÇON
Tél./fax 03 81 46 27 21

IMPRIM'VERT

LE CAILLEU

n° 16 • JANVIER-FEVRIER-MARS 2012

Le mot du maire

Chers Cailleuses et Cailleux,

Les travaux envisagés depuis des années pour sécuriser le parcours des enfants se rendant à l'école ont pu être réalisés et approchent de leur terme. Il restera au printemps à placer quelques banquettes en bois le long du chemin des Côtes.

L'année qui arrive va voir s'instaurer le tri sélectif des ordures ménagères. Dans quelques jours vous allez recevoir le résultat de l'étude personnalisée, effectuée de juillet à novembre 2011, ainsi que des explications qui vous permettront de vous projeter dans l'avenir à savoir la présentation de votre bac "vert" 18 fois dans l'année (une fois toutes les trois semaines).

Il me reste à vous souhaiter de bonnes fêtes et à vous donner rendez-vous vendredi 6 janvier à 20 heures à la salle des fêtes pour la traditionnelle présentation des vœux dite "du maire".

Infos utiles

Mairie d'Arçon

- Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
 - Fermeture le mercredi après-midi.
- Tél. / fax 03 81 46 27 21

Déchetterie

Maisons-du-Bois Lièvrement
(horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 31 mars) :
mercredi : 14h - 17h
samedi : 9h - 12h
Tél. 03 81 46 27 00

Nettoyons la nature

L'opération "nettoyons la nature" a été couplée cette année avec la tenue du comice agricole. Le 3 octobre les enfants, encadrés par les enseignants, quelques parents et grands parents du club de l'Amitié ont sillonné essentiellement le site occupé lors de la tenue du comice agricole. Les lieux avaient été remis en état par les agriculteurs, si bien que la récolte de déchets a été maigre mais nous a permis de souligner le civisme des adultes à l'occasion de cette manifestation. A l'issue de cette sortie champêtre, un goûter préparé par le club de l'Amitié était servi aux enfants et tout le monde pouvait regagner son foyer mission accomplie dans la bonne humeur.



Le village d'Arçon fait peau neuve

Nous voyons enfin le bout du tunnel. La sécurisation du virage "Girardet" emprunté journalièrement par les enfants se rendant à l'école vient d'être réalisée dans le cadre de l'aménagement du Chemin des Côtes reliant le village bas au village haut.

Ces travaux étaient programmés pour le printemps lorsque le Conseil Général a bloqué la réalisation du projet pour des raisons budgétaires. Les entreprises qui devaient œuvrer ont engagé d'autres chantiers et lorsque nous avons obtenu le feu vert pour cette automne, elles n'étaient plus disponibles sur le moment, ce sont les raisons pour lesquelles le chantier a trainé.

L'automne clément que nous avons connu a permis néanmoins de réaliser l'essentiel dans de bonnes conditions. Nous avons profité de ces travaux pour améliorer les divers réseaux et notamment fait procéder à l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, les premiers ayant été pris en charge en totalité par ERDF s'agissant d'une sécurisation des lieux. Merci à Jean-Michel PUJOL pour sa précieuse collaboration.

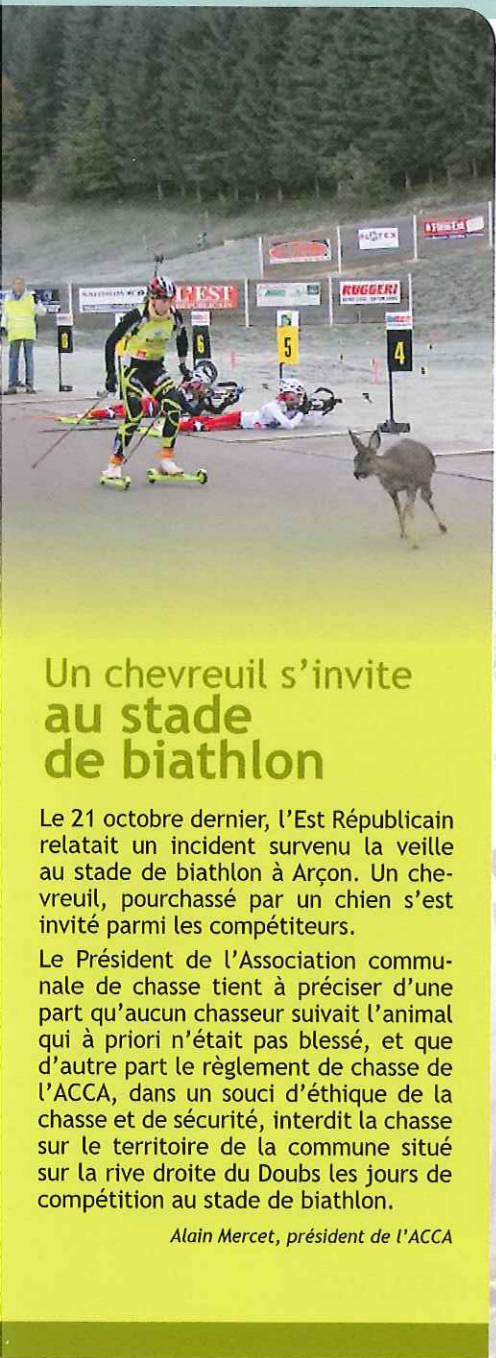
Il restera à placer des banquettes le long du Chemin des Côtes et à marquer par une résine de couleur les autres voies traversées. Ce sera fait après l'hiver.

Le financement de ces travaux, près de 200000 €, a bénéficié de subventions à hauteur de 60% dont une grande part (73000€) octroyée par la communauté de communes, qu'elle soit ici remerciée.

Les prochains gros travaux, la réfection totale du mur du cimetière, débiteront au printemps.

Bernard Laithier





Un chevreuil s'invite au stade de biathlon

Le 21 octobre dernier, l'Est Républicain relatait un incident survenu la veille au stade de biathlon à Arçon. Un chevreuil, pourchassé par un chien s'est invité parmi les compétiteurs.

Le Président de l'Association communale de chasse tient à préciser d'une part qu'aucun chasseur suivait l'animal qui a priori n'était pas blessé, et que d'autre part le règlement de chasse de l'ACCA, dans un souci d'éthique de la chasse et de sécurité, interdit la chasse sur le territoire de la commune situé sur la rive droite du Doubs les jours de compétition au stade de biathlon.

Alain Mercet, président de l'ACCA

Le comice à Arçon

Ce samedi 1^{er} octobre 2011 restera dans les annales de la commune. Le comice du canton de Montbenoît se tenait en notre commune d'Arçon. Journée magnifique, je dirai même estivale. Une organisation sans reproche, une décoration du village exceptionnelle, ponctuée par la présentation de 570 bovins venant de 53 exposants et pour clore la journée présentation de 35 lots d'élevage.

Seulement 9 exploitations locales étaient représentées ce jour là, mais toutes étaient récompensées lors du défilé, 24 bovins étant passés sur le podium dans les trois premières places et deux lots d'élevage prenaient les première et troisième places. Félicitation à tous ces éleveurs.

Je tenais à remercier cette fourmière de personnes de tous âges qui se sont investis à divers titres, Monsieur le Maire et son conseil, les associations qui ont assuré plus de 300 repas le samedi midi pour les visiteurs, l'ensemble des bénévoles d'Arçon pour leur participation à la décoration du village et au défilé folklorique, les ensei-



gnants qui ont fait participer les enfants de l'école, les agriculteurs pour la préparation du site, les donateurs de lots et de publicité, les fournisseurs et prêteurs de matériel, la musique d'Arçon et bien sûr le conseil d'administration du Comice.

Le comice c'est la grande fête des éleveurs mais aussi celle du village qui l'accueille. Sa grande réussite par un temps estivale, c'est celle de toutes et de tous, soyez en remerciés.

Simon Guinchard

PS : La projection d'un film réalisé à l'occasion de cette manifestation sera organisée en début d'année 2012, à une date restant à préciser.

Téléthon 2011 à St Gorgon du 2 et 3 décembre 2011

Une fois encore Arçon n'a pas failli dans l'animation des 2 journées du Téléthon.

On peut remercier Candice, Valériane, Clémence, Gwénaëlle et Marina qui ont amplement assumé le défilé des robes insolites pour le spectacle du vendredi soir. Une robe en nid d'abeille, une robe électrique et 2 robes à fleurs (confectionnées avec les fleurs du comice) ainsi qu'un costume de vache ont été présentées. Félicitations, il y a des belles filles dans notre village. Samedi, Stéphane avec quelques musiciens a joué la "Piste aux étoiles" en ouverture des jeux du

cirque. Notre traditionnel stand de tartines chaudes a fourni quelques 520 tartines pour un bénéfice d'environ 2000€.

Les sociétés: Prodague (Suisse), Hofmann (Suisse), Géant Casino, la fromagerie Petite, la boulangerie de Gilley, Girardet vins ont fourni gracieusement toutes les denrées. Le four professionnel provenait du traiteur Magnin-Feysot à Doubs. La participation financière de la gymnastique volontaire féminine et de Danse Attitude a permis à Arçon d'annuler toute facture à St Gorgon.

Nos fidèles bénévoles ont vendu 940 tickets de tombola, 60 objets (mouton et



loup) 25 cartes du vendredi et 6 cartes du samedi pour un total de 1600€ on peut féliciter Arçon pour sa générosité et son accueil toujours aussi sympathique. Merci et bravo à tous et à toutes, bonne année 2012. A l'an prochain à Gilley.

Gérard ROGNON

Redevance incitative

EN CONSOMMANT MIEUX ET EN AGISSANT AUTREMENT, JE METS MA POUBELLE AU RÉGIME !

La quantité de déchets que nous jetons a doublé durant les 40 dernières années. Aujourd'hui, l'usine d'incinération de Pontarlier arrive à saturation.

Trier mes déchets recyclables est un bon réflexe, mais **réduire la quantité de déchets** que je jette, c'est encore mieux.

Heureusement, au quotidien, je peux agir en amont et décider de réduire la quantité et la toxicité de mes déchets. Ainsi, je sors moins souvent mes poubelles et j'évite les embouteillages à la déchèterie.

En plus, avec la **redevance incitative**, rendue obligatoire par la loi Grenelle et déjà mise en place sur certains territoires du Haut-Doubs, je vais payer mes poubelles en fonction de ce que je produis.

4 Je pratique LE COMPOSTAGE OU LE LOMBRICOMPOSTAGE



5 Je dis stop au tout jetable



6 Je réduis LES PRODUITS TOXIQUES



3 Je bannis les emballages superflus



7 Je donne une seconde vie aux objets



2 J'évite LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



1 Je fais autrement... je fais moi-même



Grâce au guide pratique de la réduction des déchets du SMETOM, je fais le plein d'idées pour réduire mes déchets.

Demandez-le vite !



SMETOM du Haut Doubs - Les Petits Planchants
BP 235 - 25303 Pontarlier Cedex
Tél : 03 81 46 49 66 - prevention@smetom.fr

POUR COMMANDER UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL au tarif préférentiel de 25 € ou pour recevoir la documentation sur la réduction des déchets, contactez le SMETOM

N° Vert 0800 970 071 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou commandez sur www.smetom.fr

